

GRAND CONCOURS DE DEVISES
Demandez la notice à votre fournisseur habituel

TIP-TARTINE CUISINE

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	22.00;	40.00;	75.00
Belgique.....	25.00;	45.00;	80.00
Union Postale: Paris &.....	35.00;	70.00;	140.00
Tarif B.....	50.00;	100.00;	200.00

REDACTION.....

ROUBAIX.....	62 à 71, Grande-Rue. Tél. 237.82, 237.83, 237.84.	CHEQUES	
TOURCOING.....	22, rue Carnot. Tél. 37.	POSTAUX	
LILLE.....	3, rue Pasteur. Tél. 289.81.		
ANNONCES.....	13, boulevard des Halles. Tél. Richelieu 68.72.		
	MOUScron.....		97 LILLE

ASTHMA
SPECIALITE
Laboratoire pharmaceutique
FRANCOIS BOUBAIX
Dentiste VERTMANN
Boulevard de la République
Mon service médical

BILLET PARISIEN

Le Sénat ne veut pas de la dévaluation

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 14 décembre (Minuit).
La discussion budgétaire a donné au Sénat l'occasion d'examiner la situation financière. La Haute-Assemblée a procédé à cet examen avec la sérénité qui convient à nos Pères-Consacrés. Mais le Sénat n'en a pas moins affirmé sa volonté d'échapper au mouvement décliné dans le monde entier en faveur de ce qu'on a appelé : l'économie dirigée.
La doctrine sénatoriale a été exposée par M. Caillaux, président de la Commission des Finances, qui a pris nettement position contre la dévaluation de la monnaie.
Contre toute nouvelle amputation du franc, le sénateur de la Sarthe a fait valoir un argument intéressant : payer en francs dévalués les arriérés des emprunts contractés hier équivaudrait à ruiner le crédit de la France.
— Croyez-vous, a ajouté l'orateur, que l'épargnant, qui a déjà subi une réduction des quatre cinquièmes de sa créance sur l'Etat, montrera beaucoup d'empressément à l'avenir à apporter son argent aux caisses publiques ? Cette abstention de sa part serait catastrophique en cas de conflit extérieur.
C'est le sentiment unanime du Sénat que M. Caillaux exprimait par ces paroles.
Mais, s'il ne veut pas la dévaluation, le Président de la Commission sénatoriale des Finances croit que la politique de déflation n'est pas terminée. Sur ce point, la doctrine sénatoriale serait-elle en contradiction avec les idées défendues à plusieurs reprises par le Président du Conseil ?
En fait, la contradiction ne serait qu'apparente. M. Caillaux a précisé sa pensée lorsque, ayant employé les termes : « politique de déflation », il leur substitua aussitôt ceux-ci : « politique d'économies ».
Politique d'économie, cela ne veut pas dire nouvelle baisse des produits à la production. Ecoutez l'orateur sur ce point :
— Il n'est pas possible, a-t-il dit, que les consommateurs continuent à ne pas bénéficier de cette baisse dont souffrent actuellement nos cultivateurs.
Ainsi, l'orateur veut la déflation des prix, non pas à la production, mais à la consommation. M. Flandin a soutenu une théorie à peu près semblable.
R...

Les footballeurs français battront-ils les Yougoslaves, dimanche, au Parc des Princes, à Paris ?



LES FOOTBALLEURS YOUGOSLAVES A LEUR ARRIVÉE A PARIS

Ce grand match est le premier de la série des rencontres internationales que jouera l'équipe de France cette saison. Les « coqs » rencontreront en effet, successivement : la Yougoslavie, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et la Hongrie.
Souhaitons-leur de bien débiter.
L'importance même — en nombre et en qualité — de ce calendrier, indique que l'amélioration de la classe de nos joueurs et les résultats obtenus commencent à se savoir et que le football français est en progression. A l'équipe représentative de demain, de nous prouver qu'il continuera dans la bonne voie.
Le football yougoslave est de très belle force, on le sait, et l'on peut avoir une opinion sur la classe de ses joueurs lorsqu'on voit que plusieurs de leurs internationaux ont pratiqué et pratiquent encore avec succès dans certaines de nos équipes professionnelles. Tels : Beck à Sète ; Petkovich à Montpellier ; Skoultch, Mitrovitch, etc...
D'après plusieurs personnalités autorisées, l'équipe qui jouera demain au Parc des Princes est fort allante et, sauf sa ligne arrière, critiquée à cause du poids de ses deux titulaires, elle est composée d'hommes jeunes et rapides. Sa ligne de demis est, paraît-il, de première force.
L'équipe de France se présente quelque peu modifiée par rapport à la saison dernière.
Tout d'abord, Anatol fait sa « rentrée » à l'arrière, aux lieux et place de Vandoo-rien ; Langiller, qui a retrouvé sa forme, après l'avoir à longtemps cherchée à la suite de son accident au genou, reprend, lui aussi, son poste à l'aile gauche.
Enfin, chez les demis, on note la présence d'un nouveau venu, le Stéphanois Gabriellargues qui s'est mis en vedette dans son équipe.
Telle qu'elle se présente, notre équipe est évidemment loin d'avoir mauvaise allure.
Thépot, au but, est en forme et peut compter sur Mattier et Anatol. Si l'on peut se demander quelle sera la tenue de Gabriellargues dont ce seront les débuts — et il doit normalement bien faire — on sait que l'on peut compter sur Verriest et Litaer. Litaer, surtout, s'exprime en grande forme et si Verriest n'est un peu moins, son cran lui permettra toujours de se retrouver dans les moments difficiles.
Il faut d'ailleurs que notre ligne intermédiaire fasse un beau match, car sa vis-à-vis, nous l'avons dit, est de classe certaine, et c'est sur elle que reposera une grosse partie du match.
On ne peut nier que notre attaque soit placée sous le signe de la jeunesse et de la rapidité.
Son aîné, Langiller, ne doit pas dépasser 27 printemps. C'est d'excellent augure pour la rencontre de dimanche. On reproche justement aux arrières yougoslaves un peu de lenteur.
Le porteur et la vitesse des Rio, Nicolas, Courtois et Keller, dont l'aîné n'a que 22 ans, doit leur permettre de mener à bien des attaques dangereuses qui, espérons-le, porteront leurs fruits.
En résumé, il semble que les chances de notre équipe représentative ne soient pas négligeables et que son premier match international puisse être une victoire.
Si cette victoire inaugurerait une série, ce serait parfait, mais... ne soyons pas trop gourmands.
Les joueurs de l'équipe de France ont été conduits, vendredi après-midi, à Saint-Germain, où ils séjourneront jusqu'à dimanche matin, au pavillon Henri IV.
Vers 14 heures, sous les yeux des sélectionneurs, l'équipe de France, sauf Thépot, gardien de but, retenu par son emploi et remplacé par Liense, a participé à un match d'entraînement léger qui a duré deux mi-temps de 10 minutes, contre une équipe mixte.
Les équipes étaient ainsi composées :
Equipe de France : Liense, Anatol, Mattier, Gabriellargues, Verriest, Litaer, Keller, Courtois, Nicolas, Rio, Langiller.
Equipe mixte : Hiden, Gonzalez, Diagne, Scharwath, Fossat, Antoinette, Millet, Banide, Mercier, Lucien Laurent, Hartong.
Cette courte rencontre s'est terminée par une victoire de l'équipe de France par 4 buts à 0. Mais, évidemment, le résultat de cette partie n'avait aucune importance et n'a servi qu'à faire profiter l'équipe de quelques minutes d'entraînement.

Danse n'est pas un criminel, c'est une masse de chair, plaide son premier avocat devant la Cour d'assises de Liège

Vendredi matin, la Cour d'Assises de Liège a entendu la plaidoirie du premier avocat d'Hyacinthe Danse, M. Houba. Naturellement et comme chacun le prévoyait, il a plaidé la folie. En réalité, il n'y a rien d'extraordinaire à développer pour la défense de l'assassin paricide.
M. Houba laisse à M. Garçon, le soin de soulever les questions psychiques et médicales qu'il prétend trouver dans le cas du meurtrier.
Le défenseur s'attaque particulièrement aux événements qui se sont déroulés à Roubaix-les-Trous et à la vie de Danse avec Armande Contat. Celle-ci était atteinte, dit-il, d'une mélancolie et ce fut une des causes du désordre mental de Danse quand il en fut informé et qu'il apprit, en même temps, la vie de son amie. M. Houba en tire cette conclusion que son client, à son tour, se plongea dans la boue. Ce n'était pas un manque de volonté. C'était de la folie pure.
— Toute sa vie, affirme le défenseur, son instabilité, ses changements prouvent d'ailleurs que cet assassin n'a jamais eu ce qu'il voulait. Les incidents de Roubaix-les-Trous n'ont fait qu'aggraver cette déviation mentale. Ils ont irrité l'accusé et poussé son désarroi au paroxysme. Chaque conflit avec les habitants n'a fait qu'aggraver son état. Les habitants ont d'ailleurs jugé Danse comme il convenait. Ils n'ont cessé de crier et d'écrire : « Le fou à la frontière ».
M. Houba s'attaque ensuite aux experts qui ont, prétend-il, été souvent pris en défaut au point de vue scientifique. Il rappelle le cas de Van der Lubbe, ce qui provoque une intervention du président, qui lui demande de s'en tenir aux faits du procès.
M. Houba, qui dans les faits de Roubaix-les-Trous, n'a pas parié du meurtre de sa mère par Danse, conclut en demandant aux jurés de ne pas s'en laisser imposer par personne.
— Ce n'est pas un homme, dit-il qui a commis les forfaits qui font l'objet du procès, c'est une masse de chair, et on ne condamne pas une masse de chair.
M. l'avocat général Tabon réplique :
— On n'ose pas, dit-il, vous demander d'acquiescer l'assassin. Il recommencerait. Il a déjà choisi ses futures victimes.
Danse se lève et crie : « C'est tout ».
— Que l'on décide de mettre Danse dans un asile d'aliénés, continue l'organe de la loi dans six mois, il sera libéré, sous le bénéfice de la loi d'avril 1890 et il recommencera. Danse ne mérite pas cette faveur. Il a tué trois fois. Il a trois fois mérité la peine de mort.
L'avocat général expose le mécanisme de la loi sociale prise en faveur des alcooliques.
« L'article 8 de la loi d'avril 1890 prévoit que si l'inculpé, reconnu coupable, est aussi reconnu anormal, sa peine sera remplacée par un internement dans un asile d'aliénés pour une durée de quinze ans. En principe Car, en réalité, Danse pourrait être remis en liberté bien avant cette période. Il suffirait, par exemple, que des médecins estimant, un beau jour, que Danse n'est plus dangereux au point de vue social, si, comme le loi l'y autorise, Danse se fait examiner par la commission judiciaire et médicale prévue, il ira chercher dans le dossier de la Cour d'assises qui se tient en ce moment, le certificat de deux médecins psychiatres qui l'ont examiné et qui ont reconnu qu'il n'était pas un déséquilibré. La commission, alors, n'aura plus qu'à remettre en liberté ».
« Ce que je vous déclare ici, c'est l'interprétation exacte des articles de la loi de défense sociale. Il ne peut y avoir d'équivoque à ce sujet ».
« Mais, si Danse est fou, on ne tardera pas à le savoir, car les prisons sont aujourd'hui des prisons confortables ; il y en a avec eau chaude, eau froide et chauffage central. Il y a beaucoup d'hommes gens qui ne sont pas logés comme cela. (Rires). Les condamnés font l'objet de soins médicaux, surtout de médecine mentale. Danse, alors, sera soigné, mais, au moins il ne sera jamais libéré ».
M. Houba discute cette thèse et annonce qu'il fera poser des questions subsidiaires au jury.
L'audience est levée à midi.
Samedi, plaidoiries de M^{rs} Tchoffen et Garçon.
Le bruit a couru que M^{rs} Torré viendrait plaider à la place de M^{rs} Garçon. Cette nouvelle n'est pas confirmée.

A PROPOS DU CONFLIT ITALO-ABYSSIN



VOICI DES OFFICIERS ITALIENS DEVANT UN FORT DE DÉFENSE PRÈS DE LA FRONTIÈRE DE LA SOMALIE ITALIENNE ET ÉTHIOPIENNE.

Un centre colonial à Paris

Paris, 14 décembre. — Un Centre colonial a été inauguré avenue des Champs-Élysées.
C'est M. Pierre Laval qui, alors qu'il était ministre des Colonies, représentant à son compte une généreuse idée du maréchal Lyautey, décida de créer, à Paris, un office où, « à toute heure du jour, le passant le moins intéressé, aussi bien que l'homme d'affaires, puisent soit recevoir des réponses à leurs demandes d'informations, soit se rendre compte de la valeur d'objets ou de produits coloniaux judiciairement expédiés ».
M. Louis Rollin devenu ministre des Colonies, favorisa la réalisation du projet de son prédécesseur et l'inauguration du Centre colonial a eu lieu jeudi.

A WORTEGEM-LEZ-AUDENARDE

UN AVION MILITAIRE S'ÉCRASE SUR LE SOL

LE PILOTE SE SAUVE EN PARACHUTE

Un autre appareil se retourne en atterrissant



L'APPAREIL DU CAPITAINE FABRY COMPLÈTEMENT RETOURNÉ

Vendredi matin, quatre avions militaires reprenaient le chemin de Weweghem, le troisième amorçant les manœuvres de descente et bientôt on le vit atterrir à environ 800 mètres de l'endroit où s'était abattu le premier avion. Et, ici, devait se produire un second accident qui, fort heureusement, pas plus que le premier n'eut aucun caractère de gravité.
Par suite de l'état du terrain où il se posait, et après avoir fait quelques bonds, l'appareil se retourna complètement. Le train d'atterrissage se trouvant en l'air. Les quelques témoins, qui avaient vu le second atterrissage, se précipitèrent, mais avant qu'ils fussent arrivés, les deux occupants s'étaient dégageés. Ils ne portaient que quelques contusions.
— Ce second appareil était piloté par le capitaine Fabry, le héros du raid Belgique-Congo, accompagné de l'adjudant Jordan.
Peu de temps après les secours arrivèrent de Weweghem. Les soldats, amenés sur les lieux en camion automobile, se mirent en devoir de relever les débris du premier appareil et de remettre le second sur ses roues.
En outre, tandis que deux des appa-

Le train spécial d'Hitler tamponne un autobus et cause quinze morts

et cause quinze morts

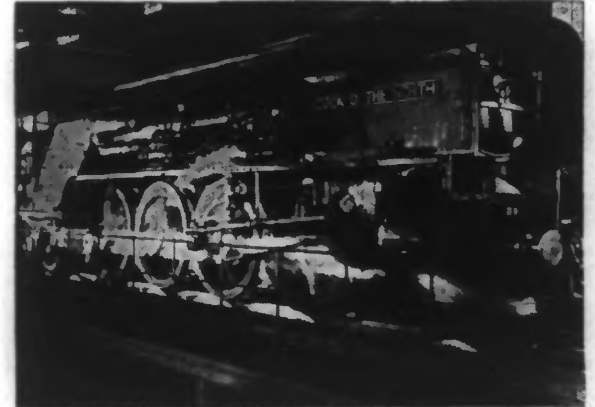
Berlin, 14 décembre. — Entre Brême et Verden-sur-Aller, un express est entré en collision avec un autobus.
Quinze personnes ont été tuées et plusieurs blessées plus ou moins grièvement.
Le train tamponneur est un train spécial qui ramène à Berlin le Führer et le chancelier Adolf Hitler et les membres du Gouvernement qui s'étaient rendus à Brême pour procéder au lancement du paquebot Scharnhorst.
Le train a dû attendre, avant de poursuivre sa route, qu'on ait déblayé la voie sur laquelle gisaient les morts et les blessés.
Il aurait dû arriver normalement à Berlin vers 20 heures au plus tard. Il n'était pas encore arrivé à 20 h. 40.
D'après les nouvelles publiées jusqu'ici, il semble qu'il n'y ait pas eu de blessés dans le train.
Des vêtements en verre ?
Londres, 14 décembre. — Les femmes s'habilleront-elles de verre ?
La nouvelle nous vient tout droit de Manchester, où une manufacture vient de trouver une formule pour fabriquer du tissu de verre synthétique.
Sur de la soie ou du coton, on verse certain liquide et le tour est joué. Vous avez une étoffe brillante et solide, paraît-il.

UN CARGO A DISPANU DANS LA TEMPÊTE EN MÉDITERRANÉE

EN MÉDITERRANÉE

Marseille, 14 décembre. — La violence de la tempête du Sud-Est, qui a débüté dimanche soir et qui, durant trois jours, a sévi sur la région provençale, a-t-elle été la cause du naufrage du vapeur « Schiaffino 34 », à bord duquel se trouvent 21 hommes d'équipage ?
On apprend du Grau-du-Roi, que outre les épaves du « Schiaffino 34 » déjà recueillies : fils vides, câbles métalliques, balles de liège, il a été découvert sur la côte des sacs d'armes, des débris d'embarcation et le paquebot du bord.
D'autre part, des pêcheurs du Grau-du-Roi ont signalé avoir aperçu sur la mer une immense masse d'objets métalliques à Marseille, à un endroit où le « Schiaffino 34 » est censé avoir disparu.
Malgré tout ces faits, on conserve espoir à la Compagnie marseillaise du « Schiaffino 34 » et on continue à chercher le cargo dans les parages du Grau-du-Roi et Sète, mais sans encore rien découvrir.
Malgré tout ces faits, on conserve espoir à la Compagnie marseillaise du « Schiaffino 34 » et on continue à chercher le cargo dans les parages du Grau-du-Roi et Sète, mais sans encore rien découvrir.

Une grosse locomotive anglaise a été essayée en France



Cette nouvelle locomotive anglaise, destinée à remorquer des trains lourds à grandes vitesses sur la ligne Edimbourg-Aberdeen, a été essayée hier à Vitry, les bons essais anglais n'étant pas assez puissants. (Mond. Photo Presse.)

A Vitry-sur-Seine ont eu lieu les essais d'une locomotive anglaise, la « Cock-of-the-North ». On sait que la France possède dans cette gare un laboratoire où les Anglais eux-mêmes reconnaissent la valeur.
L'Office central d'études et de matériel que les réseaux français entretiennent en commun a, en effet, réalisé il y a un an, à Vitry, un banc d'essais.
Sa conception est due à M. Pierre Place, ingénieur principal, chef de la division des locomotives. Les plans en avaient été confiés aux usines Krupp, afin d'obtenir la fabrication au titre des réparations.
Nous avons le regret de constater que les Allemands, utilisant les confidences de nos ingénieurs, se sont empressés d'édifier à Ortiswald, près de Berlin, un banc d'essais qui, malheureusement pour eux, est nettement inférieur à celui qui a été construit à Vitry.
Ce dernier permit de mettre à l'épreuve une locomotive roulant à 160 kilomètres à l'heure. En application des principes de la vitesse relative, les rails sont remplacés par des rouleaux réunis deux à deux par des essieux. Sur les axes de ces derniers sont montés des freins hydrauliques, les freins Froude, qui par un freinage convenable, permettent d'obtenir toute la gamme des vitesses.
Le banc de Vitry a une longueur de 34 mètres, soit 6 mètres de plus que les plus grandes locomotives actuelles. Cette longueur pourra aisément être portée à 50 mètres. Huit paires de rouleaux sont

LE BUDGET DEVANT LE SÉNAT

Paris, 14 décembre. — Le Sénat pour- suit, sous la présidence de M. Jeanneney, la discussion du budget.
M. Cassez, ministre de l'Agriculture, dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi adopté par la Chambre, ayant pour objet l'assainissement du marché du blé.
Le projet est renvoyé à la Commission d'agriculture et, pour avis, à la Commission des finances.
Puis le Sénat, abordant la discussion des budgets particuliers, passe à la discussion générale des crédits demandés par le Gouvernement au titre du ministère des Finances.
Le Sénat adopte successivement le budget des Finances, des Services pénitentiaires, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et des Beaux-Arts.
Le Sénat se renvoie à samedi matin, pour examiner les budgets de la Santé publique et des Pensions.
La séance est levée à 19 h. 30.

La Commission d'enquête va entendre les experts médicaux de l'affaire Prince

Paris, 14 décembre. — La Commission d'enquête sur les affaires Starvick doit entendre, dans sa séance de jeudi prochain, le rapport de M. Fié, sur les constatations médicales qui ont été faites par divers médecins au lendemain de la mort du conseiller Prince.
Le lendemain, elle procédera à l'audition du professeur Balhaman, du docteur Oberlin, du toxicologue Kohn-Abrent, etc., qui ont pratiqué les différentes expertises médicales.
La note française relative aux dettes américaines
Washington, 14 décembre. — L'ambassadeur de France a remis au département d'État, la note française relative aux dettes.

Le bracelet de M^{rs} Cotillon est retrouvé à Londres

Paris, 14 décembre. — M. Bru, juge d'instruction, a été avisé, au début de l'après-midi, par l'expert joaillier Seroc, actuellement à Londres, qu'il avait retrouvé le bracelet de M^{rs} Cotillon à l'adresse indiquée par Jean Hobart.
M. Seroc l'a découvert, en effet, chez un prêteur sur gages, M. Attenborough, 140-142, Oxford Street. L'expert a mis opposition sur le bijou ainsi que sur un certain nombre de lettres échangées à l'occasion de l'opération.
Les pensions des invalides
Le projet de loi fixant les nouvelles augmentations de pensions proposées par le Gouvernement, et s'élevant à 180 millions, en faveur des amputés, grands invalides et veuves de guerre, a été déposé, vendredi soir, sur le bureau de la Chambre des députés.

Trois mineurs sont ensevelis vivants près de Sheffield

Londres, 14 décembre. — Un accident s'est produit dans une mine près de Sheffield. L'éboulement d'un toit a enseveli vivants trois mineurs, qui ont pu être dégagés sans blessures graves. Les trois autres mineurs ont été ensevelis vivants. Les secours ont été envoyés.